



Lille, le 1er mars 2022

Communiqué de presse - Invitation

Ouverture d'une antenne santé travail pluridisciplinaire dans des locaux de la ville de Valenciennes pour les agents des mairies et des établissements publics du Valenciennois

Monsieur Laurent Degallaix, maire de Valenciennes et président de Valenciennes métropole

Monsieur Éric Durand, maire de Mouvaux, président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Pierre Griner, Président délégué du CDG 59, maire de Quiévrechain

Mathilde Icard, Directrice générale des services du CDG 59,

Christine Furon, Médecin coordinatrice du CDG 59,

vous convient **le 21 mars 2022, de 9h30 à 10h30 à l'espace « La Luciole », place des Charbonniers à Valenciennes.**

« Ce lieu est le résultat d'une volonté forte de la mairie de Valenciennes et du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CDG 59) d'implanter sur le territoire des locaux de la ville de Valenciennes de proximité permettant le suivi individuel des agent-es public-ques par une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins, infirmier-es en santé travail, de psychologues et assistant-es social-es ». Éric Durand, Président du CDG 59

Contacts :

Christine Furon
Médecin coordinatrice du CDG 59
03 59 56 88 99 / 06 86 42 72 81

Alain Delobelle
Responsable communication du CDG 59
03 59 56 88 52 / 06 04 52 12 78

Santé au travail, une antenne pluridisciplinaire

En un seul lieu, en l'occurrence l'espace La Luciole place des charbonniers, dans les locaux de la ville de Valenciennes, les agent-es du Valenciennois pourront dorénavant rencontrer l'ensemble des expertises médicales du Centre de gestion de la fonction publique territoriale, regroupées dans cette nouvelle antenne ; la première de ce genre.

Quatre constats sont à l'origine de ce nouveau format : améliorer l'accueil dans des locaux équipés en conséquence, faciliter l'accès aux différentes expertises qui composent l'équipe pluridisciplinaire du Centre de gestion, garantir la discrétion des consultations dans un lieu neutre, et optimiser le temps des équipes médicales auprès des agent-es en réduisant les temps de déplacements.



Pour le Docteur Meglinky, la nouvelle antenne médicale, place des Charbonniers à Valenciennes, permet d'accueillir dans les meilleures conditions les agent-es.

Le suivi de santé des agent-es dans des locaux mieux équipés garantit une meilleure pratique de la médecine préventive notamment par la réalisation d'examens complémentaires adaptés à la surveillance des risques professionnels (tests auditifs, tests visuels...)

Bien évidemment, les professionnel·les en santé travail mèneront toujours des actions en collectivité pour aller à la rencontre des employeur·ses, des agent-es sur leur poste de travail et des encadrant·es.

Ces actions de terrain font partie intégrante des missions du·de la médecin du travail et de l'infirmier·es en santé travail.



Christine Furon, médecin coordonnatrice du CDG 59, rappelle l'importance du suivi médical pour prévenir les risques professionnels :

« C'est en assurant les visites médicales et le suivi des agent-es, la surveillance des personnels sur les postes à risques ou des agent-es en situation de handicap, que nous pouvons mener des actions de prévention ». « Nous travaillons pour cela, avec les acteur-ices locaux-ales sur

l'organisation du travail et les conditions de vie au travail. »

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire était un incontournable pour répondre rapidement et de manière coordonnée. Aujourd'hui, malgré les grandes difficultés rencontrées par le Centre de gestion pour recruter, le service compte en ses rangs des médecins, des assistant-es médicaux-ales, des infirmier-es, des psychologues, un ergonome, une assistante sociale. Auxquels s'ajoutent les ACFI, soit les agent-es chargé-es des fonctions d'inspection et de conseil en prévention des risques professionnels qui interviennent à la demande des collectivités.

« Cette organisation permet de décroisonner nos modes de fonctionnement », souligne Christine Furon, « l'équipe pluridisciplinaire peut identifier plus facilement des situations à risque et développer sa mission d'alerte ».

Pratique

Les modalités pratiques resteront les mêmes, une prise de rendez-vous via le service de médecine préventive du CDG59.



Pour des raisons d'organisation, il n'y aura pas d'accueil spontané d'agents sur place.

Le CDG 59 recrute des médecins du travail et infirmiers en santé travail

La mise en place de cette antenne et d'autres à venir sur les territoires et le renforcement du travail en équipe pluridisciplinaire sont deux atouts que le CDG 59 souhaite mettre en avant pour attirer de nouvelles vocations vers ces métiers enrichissants mêlant actions en milieu professionnel, contact employeur et suivi de plus de 220 métiers.

25 700 agents sont suivis en médecine préventive par l'équipe médicale du CDG 59. Cela représente 8 500 visites médicales et entretiens infirmiers par an pour plus de 500 collectivités et établissements publics.

Une offre de prévention enrichie et efficace

L'accent est mis sur :

- Le suivi individuel et particulier des agents
- Le conseil aux employeurs et aux agents
- Les actions en milieu professionnel

Pour respecter les obligations des employeurs et promouvoir la prévention de la santé des agent-es, le CDG 59 propose de :

- **PROFITER** de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire en inter action
- **RENFORCER** les actions de prévention primaire (risques professionnels et à la santé publique)
- **MAITRISER** des outils et des méthodes pour mener une politique de prévention efficace
- **FACILITER** et encourager l'engagement de tous en matière de santé au travail
- **INSTAURER** des temps d'échange et de concertation avec nos expert-es
- **ACCOMPAGNER** sur les sujets sensibles : santé mentale, addictions, harcèlement sexuel et moral, pénibilité et désinsertion professionnelle, maintien dans l'emploi, gestion des âges, les maladies chroniques...

Retrouvez en ligne cette annonce vidéo du CDG 59 pour recruter des médecins :

<https://youtu.be/WbjHsRiwPFo>





Une nouvelle assistante sociale rejoint l'équipe pluridisciplinaire

Les plans d'actions de maintien dans l'emploi déployés par le CDG 59 passe par des démarches collectives de prévention et d'évaluation des risques ; mais aussi, par l'intervention de son assistante sociale, en amont et pendant l'arrêt, pour lutter contre le risque de désinsertion professionnelles des agent·es et les accompagner dans les démarches de retour à l'emploi.

Les missions du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord

Le CDG 59 conseille et accompagne les collectivités territoriales et les établissements publics, soit **943 mairies et EPIC**, sur toutes les questions relatives aux ressources humaines, à l'éthique et aux transitions numériques.

Ce qui représente **plus de 25 700 agents** de la fonction publique territoriale dans le Nord.

Cette relation entre les employeurs et le Centre de gestion est définie par la loi : les collectivités et les établissements publics versent une cotisation annuelle et le Centre de gestion intervient, à leur côté, en tant que support métier.

Les **MISSIONS OBLIGATOIRES** prévues par la loi sont les suivantes :

- ▶ Organisation des concours et examens professionnels
- ▶ Bourse de l'emploi (recherche d'emplois - gestion des offres)
- ▶ Gestion des carrières
- ▶ Instances paritaires
- ▶ Droit syndical et relations sociales
- ▶ Partenariat avec la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales)
- ▶ Commission de réforme
- ▶ Comité médical
- ▶ Conseil de discipline

▶ Référent déontologue

Le CDG 59 propose également des missions facultatives, des missions conventionnées et des services novateurs en lien avec les technologies de l'information et de la communication, les marchés publics, l'archivage...

Les **MISSIONS FACULTATIVES** proposées par le CDG 59 sont les suivantes :

- ▶ Sécurité au travail
- ▶ Médecine préventive
- ▶ Handicap
- ▶ Action sociale et protection sociale
- ▶ Aide à la gestion des archives
- ▶ Assurance statutaire
- ▶ Assurance chômage
- ▶ Mission Intérim
- ▶ Territorial : conseil et accompagnement dans la recherche temporaire de candidat·es
- ▶ Conseil en marchés publics
- ▶ Cre@tic (Centre de ressources e-administration des technologies de l'information et de la communication)

Les **MISSIONS DU SOCLE COMMUN** sont les suivantes :

- ▶ secrétariat des commissions de réforme ;
- ▶ secrétariat des comités médicaux ;
- ▶ avis consultatif dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable ;
- ▶ assistance juridique statutaire ;
- ▶ assistance au recrutement et à l'accompagnement individuel pour la mobilité des agent.es ;
- ▶ assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite.
- ▶ Le CDG 59 a renforcé ce socle de base par :
 - les concours et examens professionnels de toutes catégories ;
 - les commissions de sélection professionnelle qui avaient été mises en place dans le cadre de la loi de résorption de l'emploi précaire

L'activité de conseils et de prestations ne cesse d'évoluer afin de toujours s'adapter aux attentes des maires et président.es de collectivités.

Restons connecté·es !

Rejoignez le CDG 59 sur **LinkedIn** :
Centre de gestion de la fonction
publique du Nord

